

# NOTE DU GROUPE DE TRAVAIL BURDEN SHARING 2030

5/11/2020

## **Mandat de la CNC du 24 juin 2020**

Lors de la CNC du 24 juin 2020, un avis a été demandé au GT Burden-Sharing :

### **Décision de la CNC :**

*La Présidence organisera un IKW au plus vite pour traiter des questions politiques prioritaires. Dans un second temps, une relance des travaux du GT en vue de la rédaction du projet d'accord de coopération sera entreprise.*

*Le GT s'assurera bien que le seul risque en cas de non-accord d'ici la fin de l'année 2020 portera sur le non-versement des revenus des enchères ETS dès janvier 2021.*

## **Avis du GT Burden-Sharing**

Après consultation de l'ensemble des membres du GT (représentants énergie et climat dans chaque entité), l'avis du GT est le suivant :

- Le GT confirme que le seul risque en cas de non-accord d'ici la fin de l'année 2020 portera sur le non-versement des revenus des enchères ETS dès janvier 2021.
- Pour ce qui concerne le financement climatique international, les pays développés se sont engagés à poursuivre leur mobilisation jusqu'en 2025 et l'article 9 de l'Accord de Paris prévoit que la mobilisation des moyens de financements devrait représenter une progression par rapport aux efforts antérieurs. En l'absence d'accord au niveau belge d'ici la fin de l'année, les contributions des entités devraient donc se poursuivre.